

VENTES POUR TAXES

Au lieu pour de vente, je vendrai toutes les propriétés de chacune des propriétés spécifiées... dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés...

AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, Pour la Ville de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 27 mai 1914.

A Marrakech: Les Grands Kaïds

Extrait de l'article de André Chevillon, paru dans "la Revue de Paris" du 15 mai 1914:

Visites à quelques personnages indigènes: vizirs, pachas, chefs des tribus. Deux d'entre eux, me dit-on, le rôle a plutôt grandi depuis l'occupation française; ils n'ont jamais été les feudataires indépendants, les puissants barons héréditaires qui nous furent décrits. Le Sultan nommait et déposait très bien les grands kaïds. Aujourd'hui nous les ménageons, nous les flattons, nous servons d'eux contre les dissidents, de l'autre côté de l'Atlas...

El pourtant ils rentraient en victorieux, le Goumdafi ramenant un kaïd du Sous, Si-El-Arbi Dardouri, son beau-frère dont il avait décidé la soumission... Je résume ce que nous disait ce eadi, un puissant mulâtre, de mine intelligente et grave et dont l'horizon, élargi par ses voyages de pèlerin, dépassa de beaucoup celui d'un musulman sédentaire...

LIGNE DE L'EXPOSITION 1915



\$10.00 ALLER ET RETOUR \$10.00

Galveston et Houston

Sur tous les trains ordinaires

LE 13 JUIN 1914

LIMITE: SEPT JOURS

UN VOYAGE DE VACANCES IDEAL

Prenez vos billets à l'avance; places réservées et détails complets à l'Agence des Billets en Ville

225-27 RUE ST-CHARLES

Téléphone Main 4027

ON PORTE LES BILLETS A DOMICILE

étaient-ils l'oum-er-Rabi? A ce signe se révélerait ce qui est écrit. Tant que le Roumi ne dépassait pas Mechra-ben-Ali, on pouvait douter qu'il se risquât dans le sud. S'il traversait la rivière, il marcherait tout droit sur Marrakech.

Le signe donné, le marabout put sentir à certaines nuances que les kaïds allaient séparer leur fortune de la sienne. Des yeux qui se détournent, un service qui se néglige, une visite attendue qui ne vient pas, c'est assez, en pays arabe, pour avertir celui dont baisse le prestige du danger d'un changement d'atmosphère.

Allah récompense les sages, et les croix d'honneur vinrent illustrer les blancs burnous des kaïds. Surtout, comme on croyait avoir besoin d'eux, on fut discret; on ferma les yeux sur leurs "mangeries". Elles dépassaient aujourd'hui, nous disait un eadi, un hadji respecté, ce qu'on avait connu, et le peuple vient à regretter l'ancien régime. Et pourtant, telle était la corruption sous les anciens sultans, qu'on entendait alors fréquemment répéter dans les souks: "N'importe quoi plutôt que le maghzen actuel! Tout, même un gouvernement de youdis!"

Je résume ce que nous disait ce eadi, un puissant mulâtre, de mine intelligente et grave et dont l'horizon, élargi par ses voyages de pèlerin, dépassa de beaucoup celui d'un musulman sédentaire. Derrière les souks, dans la dernière cour d'un maison assez pauvre, nous étions allés le saluer, et nous l'avions trouvé seul, malade. Malgré nos protestations, il nous avait fait asseoir à son chevet, et peu à peu, chose surprenante chez un arabe, il s'était mis à parler vraiment, à parler avec une confiance grave et nuancée de quelque mélancolie. Trait plus singulier encore, ce hadji, ce docteur en théologie musulmane (il avait commenté les habits, dix années durant, à la Mecque et à Médine) semblait sincèrement désirer le succès des nous.

Tristement il insistait sur cette idée de la paresse musulmane, et comme nous invoquions la différence alors des climats, le soleil d'Afrique et d'Asie qui conseille aux romains eux-mêmes les sages immobilités, il eut le geste et la sourire de celui qui rend grâce. Non, non! — il comprenait notre intention, il remerciait notre courtoisie, mais il refusait cette excuse. Il savait: il s'était arrêté en Egypte, qui est sur la route du Lieu Saint, et où le soleil n'est pas moins chaud qu'à Marrakech. Il y avait vu l'industrialisme des Européens et, sous leur direction, celle des indigènes: l'irrigation plus large, les cultures de blé, de coton, de canne à sucre qui s'étendent chaque année plus loin des deux côtés du fleuve, l'enrichissement et toute l'activité du delta. Peut-être, sous le sage gouvernement des Français, le Maroc, si pauvre, allait-il devenir une Egypte d'Occident. Dieu l'accorde! in-challah! Il l'avait espéré.

Une tristesse se décelait dans son accent. Il n'avait pu souhaiter le Protectorat, mais il s'était résigné, comprenant la nécessité de l'événement et, même, qu'il était juste. Dans cette petite chambre, que meublait seul le lit de fer, il y avait quelque chose de touchant à l'aveu d'un Croissant qui sa foi n'avouait point aux infirmités de l'Islam. Quel était le fond d'une pensée qu'il ne pouvait nous livrer tout à fait? Théologiquement, comment ce docteur expliquait-il la venue supérieure qu'il reconnaissait aux chrétiens, et la prééminence de leurs œuvres sur la terre?

Il revint à la politique et aux kaïds. Oui, le Maroc allait sans doute connaître des années d'abondance. "Mais, ajoutait-il, pardonne ma franchise. Je sais que les Français aiment la justice, et que s'ils tolèrent en ce moment l'oppression des petits par les grands, c'est qu'ils comptent sur les grands pour les aider à soumettre les tribus de l'autre côté de la montagne. Alors sera-ce établi l'ordre et la loi, et les brebis défendues contre les mauvais bergers. Seulement, méditez-vous que les kaïds ne fassent attendre longtemps ce jour-là. Ils n'ignorent pas que, le feu marabout vaincu, leurs plus beaux jours seront finis. Ils ont vu l'aéroplane, le canon, et comprennent que le Roumi finira par gouverner comme il l'entend. Mais d'habiles gens savent faire durer le plaisir. On peut prendre de la thé avec un beau-frère dans le Sous. On peut causer avec El-Hiba lui-même, arrangeur avec l'un ou l'autre de petits succès, amuser les Français. Rien ne presse; tu sais le mot du Maroc: Chouia, Chouia..."

M. Von Jagow en Albanie. (La Presse-Associée) Munich, 9 juin. — Au moment où les insurgés sont entrés à Durazzo, on a signalé la présence à Munich, de M. Von Jagow et ses entretiens avec le président de la police. Ce n'était pas le secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, mais le Président de la Police de Berlin, qui se trouvait de passage à Munich. M. de Jagow se rendait en Albanie, où avec un collègue de Vienne, il devait organiser la police à la manière allemande, avec l'aide de policiers allemands. De cette façon, la politique allemande aurait eu de précieux auxiliaires en Albanie.

M. Von Jagow est surtout connu pour ses récentes manifestations hostiles à la France et par une certaine intempérance de

langage qui est d'ailleurs approuvée par le Gouvernement allemand. M. Von Jagow n'est pas très sympathique au Gouvernement bavarois: "Il est trop prussien et trop grossier", dit-on de ce haut policier berlinois.

La Judaïsme en Bohême.

(La Presse-Associée) D'après la statistique officielle, la Bohême compte une population israélite de 86.552 âmes dont 20.336 contribuent au culte, répartie en 206 Communautés. Les plus importantes sont celles de Prague, 17.000. Kl. Weinberger, 4.800; Pilsen, 3.634; Teplice, 3.300; Karsbad.

Il existe 227 Synagogues, 127 Oratoires et 247 Cimetières Juifs dans le pays. Il n'y a que cinq écoles confessionnelles israélites. Enfin les cadres du rabbinat de Bohême comprennent 159 rabbins titulaires et 50 ministres du culte-faisant fonction de rabbins.

Le Traité de Bucarest.

(La Presse-Associée) Vienne, 9 juin. — On parle sérieusement de la révision du traité de Bucarest. Aux récentes Délégations hongroises, le Comte Berchtold a déclaré, dans une Commission spéciale, que l'adhésion des puissances au traité de Bucarest n'est pas encore définitive, et que des pourparlers sont engagés à ce sujet entre les puissances.

Encore l'Infant Ferdinand-Marin.

(La Presse-Associée) Munich, 9 juin. — A Nymphenbourg, on dément plutôt le bruit d'un mariage de l'Infant Ferdinand-Maria avec une demoiselle d'honneur de la reine-mère d'Espagne, la Princesse Ludwig-Ferdinand en ce moment à Madrid, essaye de faire échouer ce projet de son fils.

Lundi dernier, sans confirmation, le Prince Ludwig-Ferdinand laissait plusieurs agences d'informations allemandes, particulièrement l'agence Herald, annoncer que l'Infant Ferdinand-Maria, avec le consentement du Roi Alphonse, épouserait en octobre prochain, la fille du comte de Comcha, qui serait élevée en noblesse. Le roi Alphonse assisterait à ce mariage.

BUREAU DE PLACEMENT SYLVAIN VIDALAT 214 EXCHANGE ALLEY Chambres garnies de premier ordre. Prix modérés. OUVERT TOUT LA NUIT

E. A. ANDRIEU, Successeur JULES ANDRIEU PROPRIETES FONCIERES STOCKS ET BONS 802 RUE PERDIDOU

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur et améliorations, Septième District, par le Sheriff Civil, par le numéro municipal 7506, rue Zimpe, entre les rues Cherokee et Hillary.

Benjamin C. Rea vs. Metropolitan Building Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,100 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur a vendu à l'encan publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Taylor, dans le Premier District de cette ville, le JEDI, 2 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, désigné par les numéros Dix-huit et Dix-neuf, dans l'Etat No. 125, borne par les rues Zimpe, Cherokee, Hillary, Elm, et trois autres, et Cherokee autres trois autres, sur un plan de H. W. W. Bland, voyer, daté du 28 mai 1906, et annexé à un acte passé devant E. V. Dirine, notaire, le 7 juin 1906, d'après lequel chacun des deux lots sont cotés et mesurés chacun trente pieds de face à la rue Zimpe sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; le lot No. 18 étant plus rapproché et à une distance de treize-pieds six pouces de la rue Cherokee.

Conditions-Compliant: l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans, BENEDET, Avocat pour le demandeur, mai 29-Juin 5 12 19 29-Juillet 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêts, etc., dans des successions, réclamations, etc. Oscar Schreiber vs. Bernard C. Von Schlemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,732 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur a vendu à l'encan publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Taylor, dans le Premier District de cette ville, le JEDI, 2 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Bernard C. Von Schlemmer, dans et à la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feu Genevieve Von Schlemmer, No. 106,201 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 8640 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère